

Décision 17-DCC-55 du 28 avril 2017

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Madif et Chesnot par la société ITM Alimentaire Ouest

Posted on: 18 mai 2017 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté ITM Alimentaire Ouest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Stés Madif et Chesnot

Lire

Le texte intégral

33.69 Ko